

Sommaire

Le mot du président	1
Infos du siège	3
ÉDITORIAL	
Un plein, pour l'avenir (L. Maître)	5
INFORMATION	
De la guerre en Afghanistan (R. Aliau)	6
Mes trois sauts en parachute (R. Morillon)	6
HISTOIRE	
30 avril (M. Blesbois)	10
La Dame blanche (J. Martine)	11
RÉCRÉATION	
Chat... alors ! (Mme P. Havard)	18
Perles de presse (J. Martine)	24
Le Tao du Moko (F. Léveillé)	26
À lire (L. Maître)	28
Mots croisés (H. Chouteau)	29
MÉMOIRE ET PATRIMOINE	
Cérémonie à la mémoire de Joseph Chadefau (A. Nicaud)	30
EMP Billom 4 A (A. Ibanez)	30
« Ne pas subir » (A. Ibanez)	31
Échos du musée (F. de Berthier)	33
VIE DES ÉCOLES	
	35
VIE DES SECTIONS (25 sections)	
	39
VIE DES PROMOTIONS	
	64
HOMMAGES	
	66
ÉTAT CIVIL - Ouvrez le ban !	
	70
COURRIER DES LECTEURS	
	71
DIVERS	
Informations diverses	72
Le Centenaire	73
Fiche de renseignement et d'adhésion	75
Demande de prélèvement automatique	77
Changement d'adresse – Pouvoir - Entraide	79

NDLR : Notre Journal, comme notre association, se situe au-delà de toute conviction politique, philosophique ou religieuse. Nous sommes au service des membres de l'association, et au service de la communauté nationale. Les articles proposés dans le Journal n'engagent que leurs auteurs auxquels il est simplement demandé de respecter l'esprit qui anime l'association.

Editorial

Un plein, pour l'avenir...

Il y a seulement quelques mois, l'année dernière, les cours du pétrole flambaient et chaque fois qu'il fallait faire le plein du réservoir de son véhicule, on se demandait si on ne devrait pas envisager de renoncer à l'utilisation de la voiture ou tout au moins de la limiter. Puis, les cours se sont effondrés, plus vite encore qu'ils n'avaient grimpé. Alors, tellement heureux de constater que pour un euro on a à nouveau un litre de carburant, le moins cher (le gazole), on ne boude plus les stations service.

La consommation est répartie et je pense que rares sont ceux, même parmi nos adhérents, qui hésitent à faire un plein.

Sauriez-vous dire combien de pleins vous faites par année ? Très peu pourront répondre spontanément ; la plupart, nous avons besoin de réfléchir et de calculer. Voyons, 15 000 kilomètres par an, la voiture consomme 7,5 litres pour 100 km, cela représente donc 1 125 litres, soit à peine 30 pleins, oui c'est ça, en moyenne 2 par mois pendant les mois ordinaires et évidemment un peu plus pendant les mois où l'on se déplace davantage. Or un plein en gazole, c'est de l'ordre de 50 / 60 €.

Ah ! Nous y voilà, un seul plein c'est donc plus qu'une cotisation annuelle à l'association. Lorsqu'il s'agit de ses dépenses personnelles, on n'est pas trop regardant. Mais lorsqu'il s'agit de l'association des AET, alors là, un euro c'est un euro. La cotisation à 45 €, cela fait réfléchir. Un plein non, mais la cotisation...

Alors, réfléchissons. Avec 45 €, que peut faire l'association, et pour quoi ?

L'association se prétend une mutuelle, mais en quoi l'est-elle ? La solidarité qui habituellement lie les membres d'une mutuelle semble ne plus s'exercer que dans un seul sens, de l'adhérent vers le siège. Entend-on parler de manifestations dans l'autre sens ? Jamais, toute demande de secours est écartée ou alors c'est la section locale qui doit régler le problème. Il en est ainsi lors du décès d'un camarade. Que fait le siège ? Rien. Les fleurs ? La palme ? L'insigne AET ? Oui, mais à la charge de la section.

Pourtant, dira-t-on, il fut un temps où il en était autrement et la cotisation alors était cependant nettement plus modeste. Que répondre, sinon rappeler que les temps ont changé. Jusqu'au 1er janvier 1999, une aide était versée au conjoint, aux orphelins ou ascendants de l'adhérent décédé. Le montant de cette aide était le même que celui de l'aide versée à un adhérent pour la naissance d'un enfant. Il a été décidé de supprimer l'allocation décès et de doubler celle accordée pour une naissance. Ces décisions ont été prises et approuvées non pas en comité restreint, par le bureau, mais par le conseil d'administration et en assemblée générale.

Ainsi, en quoi, l'association est-elle encore une mutuelle ? Tout simplement en favorisant, autant que possible, l'esprit de solidarité entre ses membres. Il suffit de relire les premiers articles des statuts et de tenter de les appliquer. Notre mutuelle englobe les élèves des lycées et collèges militaires et c'est surtout en leur faveur qu'il a été décidé de faire jouer la solidarité intergénérationnelle. À cela, plusieurs raisons.

Contrairement à ce que nous pourrions penser, le monde moderne est difficile pour les jeunes, bien plus incertain que celui que nous avons connu. Pour notre génération, celle des retraités actuels, tout s'ouvrait dans le monde, il suffisait de se présenter, de saisir et de persévérer. Aujourd'hui, tout se ferme et la course aux diplômes n'offre même plus de garanties. C'est, qu'on le veuille ou

non, une sérieuse angoisse que celle de son activité professionnelle future où tout le monde, exception faite des fonctionnaires, semble assis sur un siège éjectable sans en avoir la commande et pour la plupart sans parachute doré... Je sais ce qu'on va objecter, nous, nous n'avions pas le choix puisque, au terme de la scolarité, c'était un engagement de cinq ans avec en perspective les séjours en Extrême-Orient, en Algérie ou ailleurs. C'est vrai, notre sort, celui de la majorité des anciens élèves des EMP, était binaire¹ : soit la disparition très jeune dans l'exercice d'un métier qui s'était imposé, soit, « si le vent du boulet s'était contenté de souffler souvent », la poursuite d'une vie où tout ou presque était encore permis ; le jour où l'on décidait de quitter l'armée, beaucoup de portes s'ouvraient. Le monde connaissait de rudes épreuves qui engendraient de la tristesse dans l'entourage des victimes, mais il n'était pas morose comme il l'est aujourd'hui. La vie l'emportait, c'était un printemps permanent. Alors qu'aujourd'hui, nul ne peut nier que nous vivons un morne automne.

À ces raisons qui sont conjoncturelles s'ajoutent des raisons structurelles. La majorité de nos jeunes camarades, actuellement scolarisés, n'entendront jamais parler de l'association dans leur vie professionnelle contrairement à la majorité d'entre nous qui, dans les affectations successives, avons quasiment la certitude de trouver une section AET vivante. Si donc on ne leur fait pas connaître et apprécier l'association pendant leur scolarité, comment espérer les retrouver un jour parmi les adhérents ? Pourtant, la survie de l'association dépend bien de leur attachement à cette institution. S'engager auprès d'eux, c'est pour elle la seule assurance de survie.

Avec beaucoup d'entre vous, je pense donc que nous devons nous préoccuper de l'avenir sans nous tromper de cible. Nous n'avons certes pas le droit d'ignorer le passé, celui de nos écoles disparues, celui de nos héros ; nous devons les célébrer, commémorer leurs faits d'armes, mais n'y consacrons pas toute notre énergie ou tous nos moyens. L'avenir est à préparer avec nos jeunes mutualistes, ce doit être là l'objectif ? Il vaut bien au moins un plein.

Louis Maître

- 1) *Image empruntée au général Pierre Péron, président de l'association des pilotes de chasse qui, dans le mot du président du dernier bulletin, écrit : "Notre population de pilotes de chasse est recrutée et entretenue sur des critères d'aptitude physique et mentale sévères. Son sort est assez naturellement binaire pour l'individu : soit, il disparaît très jeune dans l'exercice de son métier dangereux ; soit, si le vent du boulet s'est contenté de souffler souvent, il traverse son siècle sans limite prévisible".*



Mise en page : J. P. le 20 juin 2009